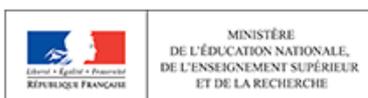


<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article99>



Les sujets du Capeps Externe de 1999 à 2018

- Ressources
- Formation et Concours
- Formation Concours
- Les sujets proposés aux concours
-



Date de mise en ligne : jeudi 27 septembre 2018

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Vous trouverez les sujets de l'écrit 1 et 2 depuis 1999 pour le concours du Capéps Externe dont ceux de la session 2018.

Les sujets du Capéps Externe d'EPS de 1999 à 2018

Session 2018

[Sujet de l'Epreuve n°1 :](#)

[Sujet de l'Epreuve n°2 :](#)

[Session 2017 : Le sujet](#)

[Session 2016 : Le sujet](#)

[Session 2015 : Le sujet](#)

Session 2014 : L'éducation physique s'est toujours préoccupée de l'éducation des corps et de la formation du citoyen. Vous explicitez en quoi et comment, au cours du 20ème siècle, l'éducation physique et sportive, a su dépasser cette dualité pour s'intéresser à l'éducation de la personne.

Session 2014 Exceptionnelle : L'éducation physique s'est toujours préoccupée de la santé des élèves. Du fait des enjeux sociétaux actuels, il semble que cet objectif prenne une acuité particulière. Vous explicitez en quoi et comment l'éducation physique et sportive, depuis 1945, a rendu lisible sa contribution à l'atteinte de cet objectif.

Session 2013 : Place de la mesure de la valeur physique en EPS et évolution du regard porté sur les élèves et sur leurs performances depuis le XIX siècle.

Session 2012 : En quoi la transformation de la place, de la forme et de la fonction des activités de combat en France se reflète-t-elle dans l'évolution de l'EP depuis 1888 ?

Session 2011 : La formation des enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS) et l'évolution de l'Education Physique et Sportive (EPS) de la fin du XIXè siècle à nos jours.

Session 2010 : Depuis 1945, dans les textes officiels comme dans les pratiques d'enseignement, l'EPS s'est souvent préoccupé de la distinction des filles et des garçons. Les différentes mesures prises et leurs conséquences ont-elles influencé la construction de la masculinité et de la féminité des élèves ?

Session 2009 : Il est couramment admis que les élèves d'aujourd'hui sont très différents des élèves des années soixante. Les pratiques pédagogiques en EPS dans l'enseignement du second degré ont-elles pris en compte cette évolution ?

Session 2008 : L'évolution des classifications des activités physiques et sportives a-t-elle été prise en compte dans

les textes officiels organisant l'éducation physique et sportive depuis 1967 ?

Session 2007 : Les finalités et les objectifs de l'éducation physique et sportive ont-ils pris en compte les évolutions culturelles de notre pays de 1945 à nos jours ?

Session 2006 : Quels rapports entretiennent l'EP et la santé depuis 1945 ?

Session 2005 : Le développement des loisirs en France durant ces quarante dernières années a-t-il eu une influence sur les objectifs et les méthodes de l'éducation physique et sportive ?

Session 2004 : « Les enjeux éducatifs du sport scolaire et des associations sportives depuis le début des années 60. Quelles évolutions, quelles perspectives ? »

Session 2003 : « Il n'est pas d'éducation qui ne soit transmission d'une culture et par conséquent ne la présuppose. » (Ulmann Jacques, Sur quelques problèmes concernant l'Education Physique, Revue ,Eps n° 81, 82, 83, 1966). Quelle culture l'éducation physique et sportive peut-elle transmettre aujourd'hui ?

Session 2002 : « Discutez de la pertinence et analysez les difficultés à développer, depuis 1967, une Education Physique et Sportive répondant au principe de l'égalité des chances à l'école. »

Session 2001 : « Montrez comment, au 20e siècle, la contribution de l'EPS à la formation du citoyen et du patriote s'inscrit dans l'évolution de la démocratie en France. »

Session 2000 : « Montrez comment, sous la Vème république, la publication des textes officiels qui présentent les finalités et les objectifs de l'EPS précède et accompagne l'évolution des conceptions de cette discipline d'enseignement. »

Session 1999 : « Dans quelle mesure dans la seconde moitié du XXème siècle, l'identité de l'EPS est-elle marquée par la difficulté de cette discipline à lier l'objet du développement de la personne à celui des apprentissages culturels ? »

Seconde Épreuve Écrite :

Les modalités :

Note du 4 juin 1992, modifié par la note de service du n° 96-109 du 19 avril 1996.

Composition portant sur la didactique et la pédagogie de l'éducation physique et sportive en relation avec les sciences biologiques et les sciences humaines.

Durée : Quatre heures ;

Coefficient : 4

Cette épreuve a pour objet d'apprécier la capacité du candidat à effectuer des choix et à établir des solutions didactiques face aux exigences des situations d'enseignement. Ces démarches seront toujours mises en relation avec des données fournies par les sciences biologiques et humaines.

Les programmes :

B.O. spécial n°5 19 mai 2005

L'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré :
Les compétences et connaissances enseignées ;
les processus d'acquisition : apprentissage, motivation, émotion, évaluation ;
L'intervention de l'enseignant ;
Education physique et sportive et santé.

[Session 2017 : Le sujet](#)

[Session 2016 : Le sujet](#)

[Session 2015 : Le sujet](#)

Session 2014 : L'éducation physique et sportive, discipline d'enseignement, doit offrir à chaque élève un parcours de formation qui lui garantisse l'acquisition des compétences attendues fixées par les programmes. A partir d'exemples concrets, vous explicitez comment et à quelles conditions l'enseignement de l'EPS contribue à l'atteinte de cet objectif.

Session 2014 Exceptionnelle : L'éducation physique et sportive, discipline d'enseignement, doit contribuer à la réussite de tous les élèves et de chacun d'entre eux.

Vous montrerez comment, par la connaissance théorique et pratique des processus d'interaction, l'enseignant d'EPS peut répondre à ce double objectif. Vous illustrerez à partir d'exemples relevant d'au moins deux compétences propres.

Session 2013 : En quoi et comment la connaissance théorique des processus de planification et d'interaction en situation d'enseignement-apprentissage, permet-elle à l'enseignant d'EPS de mieux conduire les leçons relevant des deux compétences propres suivantes :

« Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique » et « Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi ».

Vos champs d'illustration couvriront nécessairement les deux cycles d'enseignement du second degré.

Session 2012 : Dans quelle mesure et comment l'enseignant d'EPS peut-il s'appuyer sur les connaissances scientifiques relatives au contrôle moteur pour favoriser l'acquisition des compétences attendues ? Illustrez par des exemples pris dans des APSA relevant de deux compétences propres.

Session 2011 : Les notions de connaissances et de compétences, d'évaluation des acquis des élèves, introduites institutionnellement, sont-elles susceptibles de transformer la conception et la mise en oeuvre de l'EPS au sein de chaque EPLE et de chaque leçon ?

Après en avoir fondé l'argumentation, vous en montrerez les formes concrètes à travers des exemples recouvrant deux compétences propres à l'EPS.

Session 2010 : La contribution de l'EPS à la santé des élèves constitue un des objectifs que se fixe cette discipline d'enseignement. La question se pose-t-elle de la même manière au collège et aux lycées ? Vous le justifierez et montrerez comment l'enseignant d'EPS peut répondre à la question tant dans la conception que dans la mise en oeuvre de ses enseignements.

Session 2009 : L'enseignement des techniques en EPS doit-il ignorer ou copier celles du sportif ou de l'artiste de

haut niveau ?

Session 2008 : Trop souvent les élèves restent Â« d'éternels débutants Â» de la 6ème à la 3ème, notamment en volley-ball et en natation. A partir de ce constat, montrez comment l'enseignant doit agir pour faire progresser ses élèves en éducation physique et sportive au collège.

Session 2007 : Â« Les élèves doivent progressivement maîtriser les techniques et les tactiques spécifiques à chaque APSA. Elles doivent être utilisées au moment judicieux dans des situations caractéristiques de chaque activité Â». Arrêté 01/07/2002 (annexe programme seconde).

Comment pouvez-vous intégrer ces exigences dans l'apprentissage des APSA pour des élèves de seconde ?

Session 2006 : Dans quelles conditions la quantité de travail physique demandée aux élèves dans l'enseignement obligatoire de l'EPS permet d'avoir un véritable impact sur la performance motrice de ces derniers ?

Session 2005 : Risques et sécurité en éducation physique et sportive

Session 2004 : "Ce qui est appris en EPS peut-il être réinvesti ailleurs qu'en EPS ?

Vous envisagerez les conséquences didactiques de votre analyse.Â« **Session 2003 :** Â«Montrez comment le groupe classe constitue à la fois des contraintes et des ressources pour les apprentissages proposés en éducation physique et sportive.Â« **Session 2002 :** Â«Quelles sont les formes et les fonctions de la répétition dans les séances d'Education Physique et Sportive ?Â« **Session 2001 :** Â«Comment l'EPS favorise t-elle le développement, l'entretien, et la gestion du potentiel énergétique des lycéens ? Â« **Session 2000 :** L'EPS Â«participe de façon spécifique à l'éducation à la sécurité... et à la responsabilité...Â« (1) Présentez et justifiez les procédures de choix des APS adoptées par les enseignants d'EPS pour remplir cette mission au collège. (1) : Extrait de l'annexe à l'arrêté du 27 juin 1996 relatif au Â«Programme d'EPS de la classe de sixième des collèges". BO n° 29 du 18 juillet 1996.

Session 1999 : "Le texte relatif à la mission du professeur exerçant en collège lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel précise : le professeur a la responsabilité de créer dans la classe les conditions favorables à la réussite de tous.

Qu'est ce que la réussite en EPS et quelles en sont les conditions favorables ?"Vous trouverez les sujets de l'écrit 1 et 2 depuis 1999 pour le concours du Capes Externe dont ceux de la session 2016.